



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Évaluation de l'AERES sur l'unité :

Centre d'Étude des Arts Contemporains

CEAC

sous tutelle de l'établissement:

Université Lille 3 - Sciences Humaines et Sociales -
Charles De Gaulle



Novembre 2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

*Pour l'AERES, en vertu du décret du 3
novembre 2006¹,*

- M. Didier HOUSSIN, président
- M. Pierre GLAUDES, directeur de la section
des unités de recherche

Au nom du comité d'experts,

- M. Antoine BONNET, président du
comité

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.
Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Centre d'Étude des Arts Contemporains
Acronyme de l'unité :	CEAC
Label demandé :	Maintien EA
N° actuel :	EA 3587
Nom du directeur (2013-2014) :	M. Christian HAUER
Nom du porteur de projet (2015-2019) :	M. Christian HAUER

Membres du comité d'experts

Président : M. Antoine BONNET, Université de Rennes 2

Experts : M. Pierre BEYLOT, Université de Bordeaux 3 (représentant du CNU)
M^{me} Katia LEGERET, Université de Paris-8 - Vincennes - Saint-Denis
M^{me} Evelyne TOUSSAINT, Université d'Aix-Marseille

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Daniel DURNEY

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M^{me} Catherine DENYS, Université Lille 3

M. Jean-Christophe JOLIVET (directeur adjoint de l'École doctorale SHS)



1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

D'abord classé "Jeune Equipe" depuis 1996, sous le nom de "Centre d'études des arts du XXème siècle", le CEAC a été reconnu comme Equipe d'Accueil en 2002. Il est localisé sur le campus de l'Université Lille-3, à Villeneuve d'Ascq.

Équipe de direction

Directeur : M. Christian HAUER

Assistants de direction : M^{me} Nathalie DELBARD et M. Dork ZABUNYAN

Nomenclature AERES

SHS5_3

Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2013	Nombre au 01/01/2015
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	24	23
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	2	2
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		
N5 : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)		
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)		
TOTAL N1 à N6	26	25



Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2013	Nombre au 01/01/2015
Doctorants	31	
Thèses soutenues	16	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
Nombre d'HDR soutenues	4	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	9	9

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

Le CEAC est une unité qui s'est résolument placée sur le terrain difficile des arts contemporains, assumant pleinement la prise de risque inhérente à l'étude d'objets en cours de constitution. Le fort apport de jeunes chercheurs engagés dans cette orientation lui a été très bénéfique.

Il semble toutefois que les perspectives de recherche soient fort diversifiées ; le dossier, très incomplet dans son volet projet, ne fait pas apparaître de fil conducteur.

Points forts et possibilités liées au contexte

- l'unité montre une forte implication régionale ;
- son activité présente une articulation réussie de la théorie et de la pratique ;
- l'interdisciplinarité y est assumée, mais se concilie avec le maintien des spécificités disciplinaires ;
- l'existence de la revue électronique *DEMéter* constitue un atout important pour l'unité.

Points faibles et risques liés au contexte

- l'articulation des thèmes et des programmes manque de clarté dans le projet ;
- le partenariat international reste encore trop faible.

Recommandations

- le comité d'experts ne peut qu'encourager l'université à poursuivre le recrutement d'enseignants-chercheurs, notamment de professeurs pour l'encadrement des thèses en danse et arts plastiques ;
- il recommande à l'unité de veiller à ce que les nouvelles technologies, tout en restant un élément fort à travers l'EDESAC, ne constituent pas l'unique lieu de croisement des expériences.



3 • Appréciations détaillées

Appréciation sur la production et la qualité scientifiques

La production scientifique, collective et individuelle, est abondante et diversifiée, tout comme la production artistique théorisée. C'est notamment le cas pour la production des chercheurs en études cinématographiques et en musique du thème 1 ("Images, sons et usages"), qui est reliée à l'activité remarquable de l'EDESAC ("Equipe Dispositifs, Expérimentations, Situations en Art Contemporain").

On saluera également les publications tout à fait importantes et faites sur des supports de qualité, des membres du thème 2 : "Production/Exposition/Transmission des œuvres d'art" ; on notera que nombre d'ouvrages, notamment en danse, témoignent d'une démarche interdisciplinaire très aboutie. Cette interdisciplinarité est assumée, au sein du CEAC, aussi bien entre les différentes disciplines artistiques qui y sont travaillées (musique, cinéma, danse, arts plastiques, théâtre) qu'au niveau méthodologique, avec des disciplines autres que les arts.

La revue électronique du CEAC, *DEMéter*, offre, du fait précisément de son évolution interdisciplinaire, une tribune naturelle aux travaux de l'unité.

On notera toutefois qu'il existe bien peu de publications en langue étrangère.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

Le CEAC a organisé et co-organisé de nombreux colloques et journées d'étude, par exemple : "La notation du travail théâtral : du manuscrit au numérique", "Les artistes et l'avant-garde", "Analyser les processus de création musicale", "3D, prises et déprises", "Musique et globalisation".

Les travaux de son thème 1, par exemple, ont permis de nouer des partenariats très nombreux, notamment dans le champ des expérimentations sonores. De même, en danse, des journées d'étude et des colloques ont été conçus en partenariat avec d'autres universités françaises et étrangères.

L'activité de l'unité est également marquée par une participation significative à des projets de recherche collaboratifs, notamment l'ANR DALMES (« Praticables : dispositifs artistiques - les mises en œuvre du spectateur »), qui a comporté la mise en place d'une installation sonore interactive. On citera encore le travail effectué au sein de l'ANR *MuTeC* (« Musicologie des techniques de composition contemporaines »), dont le colloque final a été organisé en partenariat avec l'Institut de Recherche et Coordination Acoustique/Musique (IRCAM) et la Maison des Sciences de l'Homme et de la Société, ainsi que la collaboration des chercheurs en arts avec le LABEX *ARTS H2H* (*Scènes et savoirs*).

Reste que, si des collaborations internationales existent, elles demanderaient à être amplifiées et développées à un niveau collectif.

Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

L'interaction avec l'environnement social, économique et culturel est excellente, qu'il s'agisse des conférences et participations à des débats et rencontres, ou des collaborations avec des institutions culturelles. Par exemple, la collaboration avec le Centre du Fresnoy (Studio national des arts contemporains), pour des études portant sur l'image cinématographique, est une tradition du CEAC, qui a été maintenue et amplifiée. De même, le projet de l'axe 2 : "Dessiner-Tracer" repose sur un programme d'expositions proposé par l'association des Conservateurs de la Région Nord-Pas-de-Calais.

Le souci de la valorisation de la recherche, dans le cadre de partenariats académiques ou non, est constant, notamment, en musique et en danse, avec des institutions de diffusion comme l'Opéra de Lille et l'ensemble Ictus (*Early Works* d'Anne Teresa de Keersmæker), ou encore, dans le domaine de la pédagogie, à travers des actions de formation en direction d'un public scolaire (thème 1 : projet d'« Interface de Jeu », en partenariat avec un centre de formation). On y ajoutera les activités d'EDESAC - sorte d'équipe interne au sein de l'unité - ainsi que la mise en œuvre d'*XY* (Installation sonore interactive et immersive).

Le programme «chercheurs-citoyens» : *Le Jeu d'orchestre*, financé par le Conseil Régional, s'arc-boute notamment sur un travail en direction du milieu carcéral.



Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité

Le CEAC bénéficie pour fonctionner d'un budget courant de 30 000 euros et d'un emploi de gestionnaire de catégorie B. Il occupe également un technicien pour un tiers de son temps, mais n'a pas d'ingénieur. Un nouveau local indépendant de 60 m² lui a été attribué, avec trois bureaux. Enfin, un plateau technique est utilisé, en partage avec un autre laboratoire, de même que le Studio Electroacoustique du Nord.

D'indispensables compléments d'information ont été apportés lors de la visite concernant les responsables et participants aux différents thèmes et programmes ainsi que sur la gestion financière des activités, qui paraît fonctionner sur un mode informel semblant donner satisfaction à tous. Le conseil du laboratoire, formé de tous les enseignants-chercheurs et de représentants des doctorants, se réunit fréquemment. Un site internet est régulièrement mis à jour.

En revanche, on déplorera la faiblesse de la participation des doctorants à la séquence de rencontre avec le comité lors de la visite (seuls les trois représentants élus des doctorants étaient présents).

Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

Il existe une bonne perspective d'articulation de l'unité de recherche avec le Master "Création et étude des arts contemporains". Des séminaires doctoraux spécifiques sont en projet, notamment avec Le Fresnoy pour un doctorat en création artistique.

L'implication des doctorants dans les activités de l'unité (revue DEMéter, EDESAC, programme « recherche avec l'art ») est bonne.

La rencontre avec la direction de l'École Doctorale a été très précieuse pour bénéficier de nombre d'informations précises ne figurant pas au dossier. Il y a été indiqué que s'il n'est pas organisé de séminaire en propre de l'unité au sein de l'école doctorale, en revanche celle-ci valide un séminaire régulier du CEAC. Mais un séminaire doctoral spécifique sera bientôt mis en place. Il existe par ailleurs un séminaire de spécialité offert par l'EDESAC.

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

On constate un manque réel de visibilité dans le passage du bilan au projet ; un schéma faisant apparaître les continuités et transformations aurait permis de comprendre l'articulation des axes du bilan avec les thèmes et programmes du projet. A cet égard, le comité d'experts n'a pas obtenu lors de la visite les éclaircissements qu'il attendait.

4 • Analyse thème par thème

Thème 1 : Images, sons et usages

Nom des responsables : M. Romain BRICOUT (musicologie) et M. Dork ZABUNYAN (études cinématographiques)

Effectifs :

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2013	Nombre au 01/01/2015
ETP d'enseignants-chercheurs titulaires	7	7
ETP de doctorants	6	
TOTAL	13	14

• Appréciations détaillées :

Cette thématique interdisciplinaire : « Images, sons et usages » associe les quatre enseignants-chercheurs en études cinématographiques, deux enseignants-chercheurs en musicologie de l'EDESAC ainsi qu'une collègue en arts plastiques. Il s'agit là d'une orientation de recherche nouvelle qui se rattache à deux thématiques du contrat 2008-2012 : d'une part « Espace, mouvement, jeu », qui comprenait un sous-thème consacré au « mouvement des images » et aux relations entre le cinéma et les autres types d'images animées, d'autre part la thématique « Exposition », qui accueillait les enseignants-chercheurs d'EDESAC.

L'axe central de cette thématique est la question des usages, en relation aussi bien avec des dispositifs artistiques tels que les expérimentations sonores pratiquées par l'équipe EDESAC qu'avec des productions culturelles a priori extra-artistiques (téléphone, télévision, jeu vidéo, 3D, Internet, etc.). D'un point de vue méthodologique les approches croisent l'histoire de l'art, l'esthétique et la médiologie, mais empruntent aussi à des disciplines telles que l'économie, le droit ou les sciences cognitives.

Même si cela n'est pas clairement indiqué dans le dossier, cette thématique peut être reliée au « programme 4 » de l'unité : « Cinéma et dispositifs audiovisuels », qui envisage les mutations contemporaines des images. Il s'agit d'examiner le lien entre le cinéma et les nouvelles images en s'intéressant aux évolutions technologiques apportées par le numérique et les régimes d'expérience impliqués par cette mutation des images tout au long de l'histoire du cinéma. Dans cette perspective, les enseignants-chercheurs engagés dans ce programme se proposent de repenser l'image comme archive ou le « devenir-archive » de l'image.

La production scientifique des membres de cette thématique est tout à fait considérable : elle tient d'abord au rayonnement d'EDESAC qui constitue au sein du CEAC une « équipe » relativement autonome à laquelle un bilan particulier est d'ailleurs consacré.

Cette équipe qui ne comprend que deux chercheurs dispose de locaux spécifiques et d'un plateau technique mutualisé avec l'équipe M-Pace du laboratoire URECA (chercheurs en sciences cognitives), dont un prolongement s'est concrétisé au sein de l'Imaginarium de Tourcoing via sa participation à l'Equipex IrDIVE.

Elle a participé au contrat ANR DALMES « Praticables », qui a notamment vu la création de l'installation sonore interactive et immersive XY (incluant différentes déclinaisons pluridisciplinaires - XY Danse, XY Cinéma, Didact'XY, XY Musique Mixte).



Elle a organisé notamment le colloque international « Analyser les processus de création musicale » avec la Maison Européenne des Sciences de l'Homme et de la Société et l'IRCAM - il s'agissait du colloque final du projet ANR «MuTeC» (Musicologie des Techniques de Composition Contemporaines).

La thématique « Images, sons et usages » a été particulièrement active en matière de valorisation de la recherche au niveau régional dans le cadre de partenariats académiques ou non académiques avec, par exemple, un projet d'« Interface de Jeu à destination d'un public scolaire et à vocation pédagogique » avec le CFMI (Centre de Formation des Musiciens Intervenants) ; on notera, dans le même esprit, l'action « Géophonie », retenue dans le cadre d'un appel à projets : « Expériences Interactives » du Pôle Images Nord-Pas-de-Calais, en partenariat avec l'entreprise Intuitive Travel et l'Office National des Forêts (ONF).

Dans le domaine du cinéma, les membres de cet axe ont également une activité scientifique importante. Elle s'est traduite par l'organisation d'un séminaire doctoral interdisciplinaire proposé par l'École doctorale SHS (ED 473) : « Jusqu'où va le cinéma ? » et de plusieurs journées d'étude : « L'esthétique du jeu vidéo à partir du cinéma » avec le Pôle Images Nord-Pas-de-Calais Pictanovo ; « 3D, prises et déprises » avec Le Fresnoy ; « L'image réinventée » avec l'université de Liège. Enfin, deux des enseignants-chercheurs en cinéma ont une activité de publication importante avec plusieurs ouvrages et de nombreux articles et communications. Six thèses sont en cours, exclusivement en cinéma.

Conclusion

▪ *Avis global sur le thème :*

Ce thème, apparu dans le cadre du nouveau contrat quinquennal, est susceptible de créer une dynamique transversale aux différentes disciplines artistiques. Cependant, en dehors d'initiatives telles que le dispositif XY, l'activité des enseignants-chercheurs de cet axe s'est développée de manière trop cloisonnée.

La production scientifique est abondante et de qualité, les partenariats académiques et non académiques sont très nombreux, notamment dans le champ des expérimentations sonores, mais il n'y a pas, pour l'instant, de projets communs clairement affichés qui permettraient de fédérer les membres de cette thématique.

▪ *Points forts et possibilités liées au contexte :*

La dimension innovante d'EDESAC constitue incontestablement un des atouts de cette thématique. Les déclinaisons interdisciplinaires auquel a donné lieu le projet XY témoignent des possibilités de recherche transversale aux différentes pratiques artistiques que peut susciter cette question des usages.

L'implication auprès de nombreuses institutions culturelles régionales et les partenariats scientifiques sont également des points forts de cet axe. Dans le champ du cinéma une réflexion innovante s'est développée au cours du contrat autour des mutations contemporaines des images et des relations entre le cinéma et les autres formes d'images animées. Dans l'ensemble, la production scientifique en termes de publication et d'organisation de colloques ou de journées d'études est importante, même si elle est inégalement répartie entre les membres de cette thématique.

▪ *Points à améliorer et risques liés au contexte :*

En l'état actuel des choses, les enseignants-chercheurs de cet axe ont une production scientifique très satisfaisante, mais les interactions entre cinéma, musicologie et arts plastiques ne sont pas encore suffisamment développées au sein de cette thématique et pas davantage avec les autres thématiques de l'unité en lien avec les champs du théâtre et de la danse.

L'équipe EDESAC semble également fonctionner de manière complètement autonome par rapport aux autres enseignants-chercheurs en musicologie. On peut observer un décalage important entre l'abondance des projets portés par cette équipe très innovante et son très faible effectif, réduit à deux enseignants-chercheurs.

On peut également s'étonner de l'absence de thèses inscrites dans le cadre d'EDESAC dans les documents transmis, puisque ces derniers ne font apparaître que des doctorants en cinéma.

Une autre faiblesse du dossier, commune à toutes les thématiques de l'unité, est le fait que les activités scientifiques menées au sein de cette thématique ne sont pas présentées de manière synthétique avec une liste précise des publications (il faut donc se reporter aux productions individuelles de chaque enseignant-chercheur de



l'axe pour reconstituer le bilan de l'axe). Les grandes orientations de cet axe figurent bien dans le dossier, mais les projets précis pour le nouveau contrat ne sont pas clairement définis.

Le dossier ne donne pas non plus d'indications précises sur l'articulation entre formation et recherche et sur l'adossement du Master mention « Création et étude des arts contemporains » à cette thématique. On manque également d'éléments sur la place du Master International Études cinématographiques et Audiovisuelles qui est adossé au CEAC dans la stratégie scientifique de l'unité, particulièrement pour cette thématique.

- **Recommandations :**

Cette thématique possède un véritable potentiel scientifique mais doit développer beaucoup plus fortement l'interdisciplinarité et conforter l'adossement au Master. Il faudrait également afficher plus clairement la dimension prospective et la stratégie scientifique propre à cette thématique et son articulation avec la politique d'ensemble de l'unité.



Thème 2 : Production / Exposition / Transmission des œuvres d'art

Nom des responsables : M^{me} Véronique GOUDINOUX (Arts plastiques) et M^{me} Véronique PERRUCHON (Arts de la scène)

Effectifs

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2013	Nombre au 01/01/2015
ETP d'enseignants-chercheurs titulaires	6	
ETP de doctorants	4	
TOTAL	10	

• Appréciations détaillées

Le thème de recherche « Production / Exposition / Transmission des œuvres d'art » résulte de la scission du précédent axe « Exposition », inscrit dans le contrat 2008-2013, à partir duquel s'est également constitué le thème « Images, sons et usages ».

L'axe « Exposition » entendait interroger les modalités actuelles d'exposition d'œuvres sonores et/ou visuelles, fixes et/ ou mobiles, sur un mode interdisciplinaire (arts plastiques, cinéma et musique), associant recherche pratique et théorique. Il s'agissait aussi, dans ce cadre, d'étudier les diverses modalités de la production des œuvres, les postures curatoriales dans leurs enjeux théoriques et artistiques, ainsi que les questions concernant la transmission.

Dans la continuité de cette thématique initiale, l'axe « Production / Exposition / Transmission des œuvres d'art » est constitué de cinq enseignants-chercheurs spécialisés respectivement en histoire et théorie des arts (1) ; arts de la scène et études théâtrales (2) ; arts plastiques (1) ; études cinématographiques (2). Tout en s'appuyant sur les théorisations précédemment élaborées par les spécialistes actuels de la question (M. Jean-Marc POINSOT à Rennes), ce thème entend apporter la contribution de ses chercheurs aux mutations de l'exposition et à la théorisation d'objets émergents, en repensant les dispositifs d'exposition à travers la conception et la réalisation de manifestations qui associent arts visuels et sonores.

En ce qui concerne ces derniers, l'équipe s'appuie sur les hautes compétences technologiques de l'EDESAC (dont les soubassements théoriques relèvent des concepts philosophiques de Gilbert SIMONDON). Affirmant sa volonté de transdisciplinarité, le thème « Production / Exposition / Transmission des œuvres d'art » s'intéresse tout particulièrement aux liens entre cinéma et exposition, en s'attachant aux conceptualisations issues du cinéma et aux nouveaux dispositifs qui en découlent.

La théorisation accompagnant toutes ces expérimentations s'effectue à l'occasion de journées d'étude, telles que par exemple celles qui portèrent sur : « Image mouvante-fixe, l'exposition entre cinéma et photographie » en 2009, ou : « Le spectateur et les sollicitations de l'œuvre » en 2010, ou encore : « Magie Nouvelle : approche transdisciplinaire et matière artistique » en 2013, en partenariat avec la Compagnie 14 : 20.

Plusieurs expositions, associées à des manifestations scientifiques (colloques ou journées d'étude) ont ainsi été réalisées en partenariat avec de grandes institutions régionales, en particulier avec le LaM (Musée d'art moderne, d'art contemporain et d'art brut de Lille Métropole) et le MUba (Musée Eugène Leroy à Tourcoing).



Il faut encore mentionner, associé à cette thématique, le programme « Art et droit » visant, en association avec des professionnels des questions juridiques, à interroger l'actualité des liens entre art et droit dans le cadre de nouvelles modalités de production, d'exposition ou de diffusion d'œuvres contemporaines susceptibles de modifier les cadres établis. C'est ainsi que ce programme a pu par exemple étudier, à travers le projet : « Ce que le droit fait à l'art » des questions relatives au droit d'auteur, au droit de reproduction, ou encore au droit au respect de la vie privée ou de la protection des mineurs ; ou encore, à travers le projet « Ce que l'art fait au droit », montrer les nouvelles interactions entre loi et pratiques artistiques - par exemple lorsque l'œuvre se dématérialise ou que les démarches se réclament de l'appropriationnisme. Associant des historiens et des théoriciens (arts plastiques, cinéma, théâtre), des avocats et des spécialistes de la propriété intellectuelle, ce programme propose une ligne prospective originale.

L'axe « Production / Exposition / Transmission des œuvres d'art » s'appuie sur des partenariats institutionnels forts, se concrétisant notamment autour de deux projets structurants.

Le premier, « Dessiner-Tracer », est un programme d'expositions proposé par l'association des Conservateurs de la Région Nord-Pas-de-Calais. Ce programme a donné lieu à deux journées d'étude, et à la co-organisation d'un symposium avec l'Université Libre de Bruxelles et le laboratoire IRHIS (histoire et histoire de l'art) de l'Université Lille 3, ainsi qu'à la présentation d'une exposition à la Galerie Commune Université Lille 3 / École Supérieure d'Art du Nord-Pas de Calais (ESA), à Tourcoing. La section arts plastiques partage des locaux, à Tourcoing, avec cette dernière, ce qui facilite évidemment les partenariats autour d'expositions et de journées d'étude.

Le second s'inscrit dans le programme ANR « Praticables » associant arts plastiques et musicologie autour de l'expérimentation du dispositif XY, création collective de l'équipe EDESAC et concernant particulièrement danse, musique et cinéma.

Bien qu'il soit, du fait même du parti-pris de transversalité du CEAC, difficile d'évaluer la production éditoriale sur cette thématique même, on peut noter que les chercheurs qui y sont associés ont une production scientifique conséquente - avec des publications d'ouvrages ou chapitres d'ouvrages (Éditions Pétra et Actes Sud), des articles dans des revues avec comité de lecture (Histoire de l'art ; Art Press ; Critique d'art)-, des participations à des instances d'expertise scientifique, des collaborations universitaires ou extra-universitaires (Université de Valenciennes, MESHs ou Le Fresnoy, Studio national des arts contemporains).

Associant formation et recherche, le parcours du Master « Pôle exposition » de la spécialité « Arts plastiques » s'appuie sur des partenariats, par exemple avec la Fondation de France (programme « Nouveaux Commanditaires », pour la production d'une œuvre permanente de Sammy ENGRAMER pour l'Université Lille 3), permettant l'inscription de la formation dans la réalité des contextes institutionnels de la commande publique (par exemple à l'occasion de la commande faite à l'artiste Emilio LOPEZ-MENCHERO pour le quartier Belencontre, Tourcoing). Un espace d'exposition partagé par l'Université Lille 3 et l'École Supérieure d'Art du Nord-Pas-de-Calais (ESA), à Tourcoing, la Galerie Commune, est un outil précieux de conception et de réalisation de projets d'exposition.

Aucune thèse, ni soutenue ni en cours, n'est répertoriée sous la direction de l'un des chercheurs associé à la thématique « Production / Exposition / Transmission des œuvres d'art », à l'exception d'un co-encadrement. En effet, aucun des enseignants-chercheurs, tous maîtres de conférences, n'est titulaire d'une habilitation à diriger des recherches. Mais la soutenance imminente d'une HDR, au moment de la visite du comité, contribuera à modifier cet état de fait.

Quatre thèses sont cependant rattachées à l'axe 2, bien qu'aucun des directeurs ne soit associé à l'équipe.

Conclusion

▪ *Avis global sur le thème :*

Ce thème joue pleinement le jeu du projet structurant le CEAC, en affirmant un parti-pris de « recherche avec l'art » (que l'on pourrait même qualifier de recherche par l'art, tant la place accordée à la pratique est importante), et en attestant l'indissociabilité de la pratique et de la théorie, ainsi que la pertinence de la transversalité en matière de recherche universitaire sur l'art contemporain.

La dynamique instaurée, qui s'appuie sur de solides partenariats institutionnels régionaux et sur la présence d'enseignants-chercheurs dont la notoriété et les qualités scientifiques sont manifestes, confère un réel potentiel à cet axe.



▪ **Points forts et possibilités liées au contexte :**

Si cette thématique n'est pas à proprement parler originale dans l'environnement universitaire français, la transversalité associant arts plastiques, cinéma et musique lui confère une réelle spécificité qu'il importe de renforcer et de développer.

De solides partenariats institutionnels locaux et régionaux assurent à la fois un ancrage avec des lieux d'exposition et un rayonnement des activités de l'équipe qui se traduisent par des rencontres scientifiques et des publications.

Les liens entre formation et recherche sont effectifs dans le cadre du master « Pôle Exposition ».

Deux des enseignants-chercheurs associés à cette thématique font partie du bureau du CEAC, aux côtés de son directeur, ce qui témoigne de leur implication dans le projet collectif. Par ailleurs, tous les membres de l'équipe réunis autour de cette thématique participent également aux travaux conduits dans le cadre des trois autres thèmes.

▪ **Points faibles et risques liés au contexte :**

Les partenariats internationaux, tant universitaires qu'institutionnels, sont peu développés, tant autour de la thématique générale que sur des projets spécifiques (concernant l'art brut, par exemple).

Même si ce thème a su fortement s'inscrire dans la dynamique transversale du CEAC, l'absence de professeur et d'HDR, et donc de doctorants, affaiblit la dynamique d'une production scientifique collective ainsi que son rayonnement.

Les fondements théoriques structurant cette thématique pourraient être précisés et affirmés.

▪ **Recommandations :**

La politique de recrutement doit absolument permettre la présence de professeurs et de maîtres de conférences HDR au sein de cette thématique qui pourra ainsi bénéficier des travaux de recherche de doctorants.

Une attention particulière pourrait être portée au développement de partenariats internationaux.

La recherche de financements (ANR ou autres), dans le cadre de projets spécifiques, pourrait permettre de diversifier les ressources autour de cette thématique.

La visibilité de la production scientifique pourrait être affirmée par une participation à la revue *DEMéter*. Dans sa nouvelle configuration, ainsi que par une présence accrue des publications individuelles et collectives dans des éditions prestigieuses, nationales et internationales.



Thème 3 : Enjeux performatifs et figuratifs de la corporéité

Nom du responsable : M^{me} Anne CREISSELS (Arts plastiques)

Effectifs

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2013	Nombre au 01/01/2015
ETP d'enseignants-chercheurs titulaires	6	
ETP de doctorants	4	
TOTAL	10	

• Appréciations détaillées

Cette thématique interdisciplinaire associe les trois enseignants-chercheurs en danse ainsi que des enseignants-chercheurs en arts plastiques, en histoire de l'art et en théâtre. Elle est issue de l'une des thématiques du contrat 2008-2012 intitulée « Espace, mouvement, jeu ». Cette thématique initiale concernait alors une problématique artistique développée depuis le milieu du XX^{ème} siècle qui considère l'œuvre comme processus et non plus comme objet, et qui accorde une importance croissante au corps et au mouvement, ouvrant des possibilités inédites et plurielles de jeu dans l'espace et entre les arts. Jusqu'en 2011, les recherches avaient été menées dans le cadre de cet axe en danse, privilégiant la notion de corporéité subjective et les relations entre le conçu et le vécu. À partir de 2012, le cinéma, la musique et le théâtre ont été représentés dans cet axe par une réflexion plus spécifique sur « Les processus de création ». Dès lors, cette réflexion s'est organisée selon deux perspectives, la « génétique du théâtre » et la « génétique musicale ». En 2014, ce sous-axe deviendra la nouvelle thématique 4 intitulée « Processus de création ; processus de signification ». En revanche, sur cet axe 3, le dossier ne précise pas les nouveaux projets en théâtre pour le contrat 2014-2018.

L'axe avait organisé plusieurs séminaires internes et extérieurs à l'université. Un séminaire interdisciplinaire régulier a été créé en 2009-2011, « L'espace en mouvement - à la jonction des arts », avec pour enjeu de croiser les disciplines et de réunir chercheurs et doctorants ; une partie des recherches est publiée sur la revue DEMéter. Mais la participation des membres du CEAC est restée majoritairement disciplinaire, et représentée par la danse. Une nette ouverture interdisciplinaire s'est mise en place en 2011 avec un séminaire sur le thème « performance-représentation », composé tout à la fois de chercheurs en danse, en arts plastiques (performance) et en philosophie.

Les partenariats ont été nombreux et dynamiques, tant au niveau régional que national et international, entre 2008 et 2012.

En danse, les partenariats nationaux, avec les universités de Nice (RITM) et de Paris 8 (département danse) et internationaux, avec l'université du Québec à Montréal et avec le Centre Arts Performances des Facultés Universitaires Saint-Louis de Bruxelles, ont permis la co-organisation de trois journées d'études en danse et d'un colloque.

Les chercheurs en cinéma collaborent avec l'Université de Liège en 2011 et développent des partenariats avec les institutions culturelles de la région telles Le Fresnoy à Tourcoing ou des structures de diffusion comme la gare St Sauveur.

Un partenariat avec le Théâtre du Nord a été créé avec le sous-axe en théâtre qui obtient également en 2012 le soutien du Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais pour le projet « Génétique du théâtre : les processus de création. APC/Analyse des processus de création », qui se poursuivra après 2014. Une journée d'étude intitulée « Jouer les auteurs dramatiques contemporains », a été organisée à la Rose des vents par ce projet en théâtre dans le cadre du 28^e Festival inter-universitaire.

La recherche en musique s'est notamment concrétisée par le partenariat avec le projet ANR « MuTeC » (Musicologie des Techniques de Composition Contemporaines), portée par l'équipe APM (Analyse des Pratiques



Musicales de l'IRCAM-CNRS). Ce partenariat a abouti, en 2011, à la co-organisation d'un colloque, « Analyser les processus de création musicale / Tracking the Creative Process in Music (TCPM) ». Il est à noter que des doctorants du CEAC ont participé à l'organisation de cet important colloque.

Le nombre des publications est élevé au sein de cet axe, entre 2008 et 2013, les écrits émanant de cette thématique étant conçus de manière interdisciplinaire, principalement en danse - avec des ouvrages scientifiques, des chapitres d'ouvrages collectifs et de nombreux articles dans des revues à comité de lecture. Les supports éditoriaux sont en général de bonne qualité, notamment dans plusieurs maisons d'édition universitaires (Septentrion en danse, Rennes en danse, théâtre et cinéma, Québec en danse), Actes Sud Papiers, Colin (musique/danse), L'Entretiens (théâtre), Koenigshausen & Neumann (danse et musique), CNRS Éditions (genèses théâtrales), Alternatives théâtrales, Bordas (Dictionnaire encyclopédique du théâtre à travers le monde), l'Âge d'Homme (danse), De Boeck en Belgique sur l'acte créateur (danse).

L'un des membres de cet axe a obtenu en 2011 le Prix de la Critique Française en Théâtre, Danse et Musique - meilleur article (Le surgissement créateur : jeu, hasard ou inconscient, Édition Universitaire de la Sorbonne Paris 5).

Quatre thèses sont en cours.

Conclusion

▪ *Avis global sur le thème :*

L'axe présentait de 2008 à 2013 une très grande diversité d'approches artistiques liées à la division interne de la thématique en plusieurs sous-thématiques, avec une importante activité pratique et théorique sur les processus de création artistique. Le fait que les enseignants-chercheurs en danse restent majoritaires au sein de cet axe pour orienter les recherches sur la corporéité donne à penser qu'il y aura une réelle continuité entre les deux contrats dans la dynamique des projets et de leur productivité scientifique.

▪ *Points forts et possibilités liées au contexte :*

Les liens et échanges avec des institutions et universités en France et à l'étranger sont croissants depuis 2011, avec l'insertion de projets spécifiques en musique, en théâtre et en cinéma. Cependant, à partir de 2014, les partenariats nationaux et internationaux initiés par les projets en musique et en cinéma ne feront plus partie de cette thématique. Cette thématique sera principalement portée, comme la précédente, par les enseignants-chercheurs en danse ; toutefois la responsabilité revient à un enseignant-chercheur en arts plastiques. Si les partenariats en danse sont très développés, le dossier ne donne pas de précision en ce qui concerne les arts plastiques, ni sur les projets proposés.

La production scientifique en termes de publication est élevée. Elle présente une orientation interdisciplinaire importante et croissante.

▪ *Points à améliorer et risques liés au contexte :*

Les projets de cet axe pour le nouveau contrat ne sont pas clairement définis. Il manque la liste précise des publications propres à cet axe.

Le sous-encadrement des thèses est visible dans cet axe puisque les quatre thèses sont dirigées par un professeur en arts de la scène, qui part en retraite l'an prochain ; il n'en est pas de même dans les spécialités danse et arts plastiques qui sont majoritaires dans cette thématique.

▪ *Recommandations :*

Il convient d'éviter que la réorientation, dans le nouvel axe 4, de la notion de processus de création, essentielle aux projets de cette thématique de 2008 à 2013, affaiblisse les recherches de cet axe.

Il serait judicieux d'affirmer les ancrages théoriques de cette nouvelle thématique, d'autant plus qu'elle sera centrée sur les notions de corporéité et de performativité dans une perspective interdisciplinaire.



Si trois séminaires de doctorants adossés au master sont cités dans le contrat 2008-2012, ceux qui pourraient commencer en 2014 ne sont pas précisés.

Thème 4 : Processus de création ; processus de signification

Nom du responsable : M. Christian HAUER (Musicologie)

Effectifs

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2013	Nombre au 01/01/2015
ETP d'enseignants-chercheurs titulaires	6	
ETP de doctorants	17	
TOTAL	23	

• Appréciations détaillées

Sous la responsabilité d'un musicologue également directeur de l'équipe, le thème *Processus de création ; processus de signification* réunit quatre enseignants-chercheurs en musicologie, dont deux de l'EDESAC, auxquels se joignent un enseignant-chercheur en esthétique (qui dirigeait l'équipe de 2008 à 2012) et un autre en arts de la scène. Il prolonge l'axe 4 du bilan : "Redéfinir l'expérience esthétique", mais le resserre autour de la question du processus, déjà thématisée dans cet axe.

Il s'agissait alors de travailler sur les « enjeux méthodologiques et théoriques », en prenant acte de la « pluralité des savoirs et discours sur l'art » dans l'objectif de problématiser l'expérience artistique dans une perspective non plus seulement « interne et immanente » mais « politique et critique ». Cet axe se situait ainsi en première ligne pour les questions, essentielles à notre époque, de recomposition générale du champ artistique.

L'axe avait mis en place ou participé à d'importants programmes en liaison avec ces questions. C'est le cas en arts de la scène avec le projet émergent : *Génétique du théâtre : les processus de création*, financé par le Conseil Régional du Nord-Pas de Calais, et avec le LABEX ARTS H2H, en partenariat externe avec le Conservatoire National Supérieur d'Arts Dramatique et l'équipe *Scènes et savoirs* de l'université Paris 8. C'est le cas également en musique pour les partenariats avec les projets ANR : « Musicologie des techniques de composition contemporaine » (MuTeC), relié à l'IRCAM-CNRS, et « Praticables : Dispositifs artistiques. Les mises en œuvre du spectateur » (DELMES), avec l'université de Valenciennes et la Maison Européenne des Sciences de l'Homme et de la Société.

Des colloques ont rythmé ces activités de recherche, notamment, en arts de la scène, *Processus mémoriels et geste créateur dans les arts du spectacle* avec l'université Rennes 2 et l'université Adam Mickiewicz (Pologne) et, en musique, *Analyser les processus de création musicale* avec l'IRCAM. Signalons également, en esthétique, huit séminaires et journées d'étude en collaboration avec des partenaires locaux (école doctorale, Lille métropole) et belges (FNRS, université de Gand).

Enfin la production scientifique collective est assez importante avec notamment 7 directions d'ouvrages ou de revues (2 en esthétique, 2 en théâtre, 3 en musique) et 4 ouvrages individuels (2 en esthétique et 2 en musique).

Le passage de l'axe « Redéfinir l'expérience esthétique » du bilan, au thème « Processus de création ; processus de signification » du projet, n'est pas explicité dans le dossier et reste peu clair à l'issue de la visite. D'une part, il semble qu'il y ait eu un échange de préséance entre l'*expérience* et le *processus* puisque c'est l'expérience qui décline le processus dans le thème et non l'inverse comme dans l'axe.

D'autre part, le processus est programmatiquement envisagé dans le thème sous tant d'aspects différents qu'il est difficile de comprendre comment pourrait se dégager une véritable direction.

On peut toutefois faire l'hypothèse que l'introduction du *processus de signification* dans l'intitulé du thème vise à contrebalancer l'orientation initiale, liée à la création, par une orientation herméneutique, qui est celle du nouveau directeur de l'axe et de l'équipe. On peut également penser à la lecture du programme *Recherche avec l'art*, dont l'articulation avec les thèmes n'est toutefois pas précisée, que l'objectif est ici de « déplacer le pari épistémologique engagé par l'esthétique, d'étendre le spectre des critères de scientificité universitaire et d'offrir à la diversité des pratiques de recherche et de création un champ d'interactions heuristiques ». Ce souci est parfaitement



compréhensible dans la perspective générale de cette équipe. Mais pourquoi alors ne pas avoir maintenu l'intitulé de l'axe « Redéfinir l'expérience esthétique ? ». Celui-ci, en outre, promettait une véritable interdisciplinarité alors que le thème semble implicitement conçu en rapport avec des questions plutôt musicales, ce qu'attestent notamment 10 des 17 thèses en cours.

Quant aux 7 autres thèses, toutes dirigées par le professeur en Esthétique, elles pointent clairement pour 4 voire 5 d'entre elles le manque de professeur en danse et en arts plastiques.

Conclusion

▪ *Avis global sur le thème :*

Alors que l'axe « Redéfinir l'expérience esthétique » du précédent contrat éclairait l'orientation générale de l'équipe et promettait un véritable travail interdisciplinaire, ce dont témoignent d'ailleurs de nombreux travaux du bilan, le thème « Processus de création ; processus de signification » n'est pas très clair dans ses objectifs et perspectives et paraît plutôt abriter les différents projets individuels et collectifs des enseignants-chercheurs en musique, auxquels se joignent le professeur en Esthétique et un maître de conférence en Arts du spectacle.

▪ *Points forts et possibilités liées au contexte :*

Ce thème concerne 6 enseignants-chercheurs (et potentiellement la plupart des autres) ainsi que plus de doctorants que les trois autres thèmes réunis. Son orientation, surtout s'il ne renonce pas à la question centrale et fédératrice de la redéfinition de l'expérience esthétique, est précieuse dans une équipe résolument orientée vers la création contemporaine et la recomposition du champ artistique qu'elle opère.

▪ *Points faibles et risques liés au contexte :*

Ce thème laisse craindre un certain repliement disciplinaire et/ou une dispersion de ses activités. On ne comprend pas très bien par exemple comment seront fédérés les travaux de l'EDESAC et ceux des chercheurs en Esthétique, en Arts de spectacle et en Herméneutique.

Par ailleurs, alors que ce thème semble regrouper les activités musicales de l'équipe, n'y apparaissent pas (pas plus d'ailleurs que dans les autres thèmes) celles du Studio Electroacoustique du Nord dont le bilan déplore pourtant l'absence de politique collective.

▪ *Recommandations :*

La danse, en pleine expansion dans cette équipe et que le développement considérable qu'elle connaît depuis un siècle met dans une position centrale eu égard à la question de l'expérience artistique, pourrait très bénéfiquement participer aux activités de ce thème, et ce d'autant que des collaborations significatives entre danse et musique ont déjà été initiées dans l'équipe et que son professeur en esthétique a une double compétence dans la réflexion sur ces deux arts.



5 • Déroulement de la visite

Date de la visite

Début : vendredi 22 novembre 2013 à 9h30

Fin : vendredi 22 novembre 2013 à 18h00

Lieu de la visite

Institution : Université Lille 3

Adresse : 3, rue du Barreau 59650 Villeneuve d'Ascq

Locaux spécifiques visités : Maison de la recherche, locaux du CEAC, studio électroacoustique

Déroulement de la visite :

9h30-10h00 : huis clos initial pour préparation des questions

10h00 - 12h30 : séance plénière

12h30 - 13h00 : visite des locaux

13h00-14h30 : déjeuner

14h30 - 15h00 : rencontre des doctorants

15h00 - 15h30 : huis clos VP recherche

15h30 - 16h00 : rencontre directeur ED

16h00 - 18h00 : huis clos final pour rédaction des grandes lignes du rapport.



6 • Observations générales des tutelles

Présidence

Fabienne Blaise

Présidente de l'université Lille 3

à

Monsieur Pierre Glaudes

Directeur de la section des unités de recherche de l'AERES

Villeneuve d'Ascq, le 18 février 2014

Objet : Observation de l'université Lille 3 sur le rapport d'évaluation de l'unité de recherche CEAC (EA 3587) - S2PURI50008089 - CENTRE D'ETUDE DES ARTS CONTEMPORAINS - 0593561A -

Monsieur le Directeur,

L'université Lille3, ainsi que les membres du laboratoire CEAC, remercient le comité de visite AERES pour l'attention qu'ils ont portée aux travaux du laboratoire et pour le rapport d'évaluation provisoire reçu le 31 janvier.

Les membres du laboratoire souhaitent transmettre une réponse collégiale aux remarques qui leur ont été faites, en espérant que celle-ci ne paraîtra pas trop longue mais qu'on saura y voir la volonté de poursuivre le dialogue engagé avec le comité. Elle est intégralement communiquée ci-dessous.

Le laboratoire salue l'appréciation très positive, voire élogieuse, du rapport pour le volet relatif au bilan des activités scientifiques. De même, il prend bonne note des recommandations émises par le comité de visite concernant le trop petit nombre de publications en langue étrangère et les collaborations internationales qui seraient à développer à un niveau collectif. – Toutefois, il s'est montré fort surpris par l'insistance du rapport sur le volet stratégie et projet, et plus encore par quelques-unes des critiques formulées à cet égard.

En fait, le laboratoire voit dans ce rapport un double malentendu.

(1) Le premier malentendu tient à une évaluation de l'ensemble des activités du laboratoire, de 2008 à 2013, sur la base des thématiques et des programmes formulés tout récemment, suite à un long travail de maturation effectué au sein du laboratoire. Le rapport attribue à telle ou telle thématique des contributions ou des activités qui en réalité ont été organisés ou développés selon une autre logique ou répartition des activités. Le bilan s'en voit faussé. De fait, il y a confusion entre

le bilan et les perspectives du nouveau contrat. La confusion se redouble dans la mesure où l'évaluation de la production de l'équipe se fait à partir du projet ou du nouveau contrat.

(2) Le second malentendu tient à la définition des thématiques. Au lieu d'être considérées comme des lieux de rencontres et de directions de recherche relativement labiles (surtout dans une équipe d'une vingtaine de personnes), elles se voient réifiées dans l'évaluation, avec les noms des chercheurs qui leur sont attachés. Cela va complètement à rebours de ce que le laboratoire a tenté de construire, et de l'esprit dans lequel les thématiques ont été envisagées et définies. Il est même suggéré qu'il faudrait faire un bilan des activités scientifiques et des thèses par axes. Cela n'est guère pertinent pour notre laboratoire, et cela a été rappelé lors de la visite du comité.

Il convient, par ailleurs, de souligner ou rappeler plusieurs points importants.

(1) Sur l'articulation entre bilan et projet. – Elle a été indiquée à la suite du bilan de chaque axe du contrat précédent (cf. notamment p. 5 et 6), et il eût été aisé de répondre à des questions précises si le comité de visite les avait posées aux membres du laboratoire. Par ailleurs, il est également apparu que les activités scientifiques du laboratoire ont considérablement évolué entre le début et la fin du contrat, en raison, notamment, de l'apport décisif des recrutements effectués durant cette période, qui a vu le laboratoire passer de 16 à 24 enseignants-chercheurs. Le rapport regrette vivement la disparition de l'axe « Redéfinir l'expérience esthétique », au profit de la thématique « Processus de création ; processus de signification ». Pourtant, le bilan indique clairement que cet axe « n'a pas connu le développement escompté », en raison de son caractère hétérogène (« quatre thématiques, dont l'une était encore subdivisée en trois points ») et, surtout, parce que « certains des travaux qui auraient pu s'inscrire dans cet axe ont, en fait, rejoint un autre axe » (p. 6). Le laboratoire a estimé qu'il n'était pas pertinent de reconduire cet axe en l'état, et c'est pour cette raison que celui-ci a été « fortement recentré » (p. 6) sur une thématique à la fois plus précise, et non pas seulement transversale, mais interdisciplinaire. Et ce, contrairement à ce que laisse entendre le rapport, qui estime que cette thématique « semble implicitement conçue en rapport avec des questions plutôt musicales », laissant « craindre un certain repliement disciplinaire ». En fait, cette thématique rencontre directement les préoccupations de membres du laboratoire de plusieurs disciplines.

(2) Sur l'articulation entre thématiques et programmes. – Le comité de visite a regretté l'absence d'une articulation claire. Mais, de par leur nature même, une telle articulation aurait été artificielle, les uns et les autres étant également interdisciplinaires. Si les thématiques structurent les activités scientifiques en cours et à venir du laboratoire, les programmes correspondent à des projets très précis. Il est utile de préciser qu'un programme, « Recherche avec l'art », a été mis en place dès septembre 2013, avec l'organisation mensuelle d'un séminaire international, et que les deux responsables d'un autre programme, « Œuvrer à plusieurs, recherche sur les collaborations d'artistes », ont également commencé leurs travaux. Quant aux deux autres programmes, ils lanceront leurs travaux dans le courant du 1^{er} semestre 2014. Le caractère immédiatement opérationnel de ces programmes, qui constituent des projets à part entière, semble montrer leur pertinence. Il est d'autant plus surprenant que le volet projet du laboratoire soit qualifié de « fort incomplet » par le rapport.

(3) Sur l'absence de fil conducteur au sein du laboratoire. – Avec vingt-quatre enseignants-chercheurs, représentant six disciplines, il a semblé au laboratoire que trouver un tel fil conducteur

relevait de la gageure, voire de l'imposture intellectuelle. Le programme « Recherche avec l'art » aurait pu constituer un tel fil conducteur, mais, malgré son caractère transversal, il ne fédère pas l'ensemble des enseignants-chercheurs du laboratoire, ni même l'ensemble des disciplines. Il nous semble bien plus important de relever que toutes les thématiques et tous les programmes du nouveau projet sont interdisciplinaires, et là réside, pour les membres du laboratoire, l'enjeu majeur du contrat à venir, y compris en lien avec la formation *à et par* la recherche, notamment dans le cadre du nouveau master qui sera mis en place à la rentrée 2015. Il est à noter également que, depuis la visite du comité, un projet porté par deux maîtres de conférences du laboratoire, l'une en arts plastiques, l'autre en cinéma, a été sélectionné par les responsables du programme iCAVS (Interdisciplinary Cluster for the Advancement of Visual Studies) : « Oculométrie et perception des images : nouveaux enjeux esthétiques ». Ce projet relève de la thématique « Images, sons et usages ».

Enfin, le laboratoire tient à répondre à des points d'un enjeu moindre, mais non dénués d'importance.

(1) À propos de la phrase, à la fin de l'évaluation de la thématique sur les processus de signification, qui porte sur les thèses : « quant aux 7 autres thèses toutes dirigées par le professeur en esthétique, elles pointent clairement pour 4 voire 5 d'entre elles le manque de professeur de danse et en arts plastiques ». Si ce manque est réel, et devrait être comblé, au moins en partie, à l'occasion de la campagne d'emplois 2014 (avec deux supports de professeur, l'un en arts plastiques et l'autre en danse), on peut s'étonner que le bilan des thèses de ce professeur soit réalisé dans cet axe, sachant que son implication a été liée à d'autres axes (notamment à l'axe « Espace, mouvement, jeu »). On s'étonnera, plus généralement, que le bilan des thèses se fasse par axe, sachant que c'est la circulation entre les axes qui est pertinente au sein du laboratoire, comme elle le sera pour les thématiques du nouveau projet. Par ailleurs, il n'est pas juste de suggérer que 4 ou 5 directions de thèse du professeur en esthétique se font en quelque sorte par défaut. Une telle remarque ne repose probablement que sur l'intitulé des sujets de thèse, sans connaissance du contenu et de l'orientation théorique développée qui, pour plusieurs d'entre elles, relève directement des champs de recherche du professeur en esthétique.

(2) Le rapport « recommande à l'unité de veiller à ce que les nouvelles technologies, tout en restant un élément fort à travers l'EDESAC, ne constituent pas l'unique lieu de croisement des expériences ». C'est une remarque des plus surprenantes. Les programmes sont là pour démontrer précisément le contraire, mais aussi bon nombre d'activités passées. Une des particularités – voulue – du laboratoire est précisément d'encourager l'ouverture de chacune des disciplines à partir de leur propre spécificité. Il en est ainsi, par exemple, en cinéma, où les interférences avec les autres formes d'image en mouvement issues des technologies dites nouvelles ne sauraient être examinées sans prendre le cinéma comme point de référence.

Voilà la réponse que l'EA CEAC souhaitait donner aux membres du comité. En vous remerciant d'avance pour l'attention que vous y apporterez, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération la plus distinguée,

Fabienne BLAISE

Présidente de l'université de Lille3

Université Lille 3
Domaine universitaire
du Pont-de-Bois . BP 60149
59653 Villeneuve d'Ascq Cedex
www.univ-lille3.fr

